

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 112 Sécurité du client et du soignant			
Ancien Code	PAIR1B12	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Nadia PETIT</b> (<a href="mailto:nadia.petit@helha.be">nadia.petit@helha.be</a>)            Anne-Sophie CLINQUART (<a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a>)            Laurence MUKANKAKA (<a href="mailto:laurence.mukankaka@helha.be">laurence.mukankaka@helha.be</a>)            Annick NEIRINCK (<a href="mailto:annick.neirinck@helha.be">annick.neirinck@helha.be</a>)            Giuseppina BREMBATI (<a href="mailto:giuseppina.brembati@helha.be">giuseppina.brembati@helha.be</a>)            Nadia MOTTURA (<a href="mailto:nadia.mottura@helha.be">nadia.mottura@helha.be</a>)            Arnaud VERROKEN (<a href="mailto:arnaud.verroken@helha.be">arnaud.verroken@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b>  <b>Noémy GENOT</b> (<a href="mailto:noemy.genot@helha.be">noemy.genot@helha.be</a>)            Maria ZACCARIA (<a href="mailto:maria.zaccaria@helha.be">maria.zaccaria@helha.be</a>)            Carine SILVERT (<a href="mailto:carine.silvert@helha.be">carine.silvert@helha.be</a>)            Céline HARVENGT (<a href="mailto:celine.harvengt@helha.be">celine.harvengt@helha.be</a>)            Angélique LEFEBVRE (<a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a>)            Julie SIAKOUDIS (<a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a>)            Geoffrey GEERAERT (<a href="mailto:geoffrey.geeraert@helha.be">geoffrey.geeraert@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Mouscron</b>  <b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Emilie VANDENBUSSCHE</b> (<a href="mailto:emilie.vandenbussche@helha.be">emilie.vandenbussche@helha.be</a>)            Ingrid VAN WYNSBERGHE (<a href="mailto:ingrid.van.wynsberghe@helha.be">ingrid.van.wynsberghe@helha.be</a>)            Vincent VERDUYN (<a href="mailto:vincent.verduyn@helha.be">vincent.verduyn@helha.be</a>)            Nadia LANGSBERG (<a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a>)            Marie-Line DERONNE (<a href="mailto:marie-line.deronne@helha.be">marie-line.deronne@helha.be</a>)            Mathilde SAMAILLIE (<a href="mailto:mathilde.samaille@helha.be">mathilde.samaille@helha.be</a>)            Jérôme WAGON (<a href="mailto:jerome.wagon@helha.be">jerome.wagon@helha.be</a>)            Ophélie VERSPEEK (<a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a>)            Natacha DEFIVES (<a href="mailto:natacha.defives@helha.be">natacha.defives@helha.be</a>)            Valérie DERAEDT (<a href="mailto:valerie.deraedt@helha.be">valerie.deraedt@helha.be</a>)            Paul-Henri MENET (<a href="mailto:paul-henri.menet@helha.be">paul-henri.menet@helha.be</a>)            Typhaine MAES (<a href="mailto:typhaine.maes@helha.be">typhaine.maes@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Les activités d'apprentissage de cette UE contribuent à ce que l'étudiant du bloc 1 dispose des compétences nécessaires à mettre en oeuvre des interventions qui aident un.e client.e adulte et en situation stable, à prendre en charge les activités de la vie quotidienne ainsi que certains traitements médicaux.

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### **Acquis d'apprentissage visés**

- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B12A	Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle	12 h / 1 C
PAIR1B12B	Manutention et ergonomie	18 h / 1 C
PAIR1B12C	Soins de premiers secours	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B12A	Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle	10
PAIR1B12B	Manutention et ergonomie	10
PAIR1B12C	Soins de premiers secours	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 6 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques des activités de l'UE sont des ressources permettant de viser la sécurité dans les soins tant pour la personne soignée que pour le soignant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène et prophylaxie, Hygiène professionnelle			
Ancien Code	21_PAIR1B12A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI1121		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Ingrid VAN WYNSBERGHE</b> (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

#### Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 112 Sécurité du client et du soignant

Le manque de respect de règles d'hygiène élémentaire peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre ainsi l'efficacité de l'intervention infirmière ainsi que la sécurité du client. Une sensibilisation et une conscientisation des futurs professionnels du secteur de la santé sont indispensables.

De nombreux liens existent entre cette activité d'apprentissage et les autres activités d'apprentissage du bloc 1. Tout particulièrement avec les activités de :

- Biologie, anatomie, physiologie et physiopathologie : la peau et les différentes flores
- Evaluation infirmière et prestations techniques : application des notions vues en hygiène
- Enseignement clinique : application des règles d'hygiène lors des stages.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 112

1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

#### Acquis d'apprentissage de l'activité

. Appliquer les principes de base en hygiène professionnelle pour un client et pour soi-même dans un contexte de soins

général et en situation habituelle dans les domaines de l'hygiène des personnes, du matériel, de l'environnement et

de l'hygiène hôtelière

- Dans le cadre d'une situation donnée, évaluer et justifier l'indication, la méthode et le matériel nécessaires à l'hygiène des mains requise
- Evaluer et justifier l'opportunité du port de gants ainsi que leurs qualités lors de différentes situations de soins
- Dans une situation donnée, identifier les différents déchets de soins, les classer et justifier le choix de l'endroit et du moyen à utiliser pour leur élimination
- Evaluer les conditions requises pour un environnement sain et propice aux soins et le favoriser
- Choisir les précautions générales à appliquer dans différentes situations à risques
- A partir d'une situation concrète donnée, identifier les problèmes de non-respect des règles de base et proposer des mesures correctrices

## Objectifs

- Définir et comprendre les termes utilisés en hygiène hospitalière
- Situer la place (structure) de l'hygiène dans un hôpital et en Belgique en se référant à la législation actuelle
- Expliquer le rôle, la composition et le mode de fonctionnement du comité d'hygiène hospitalière ainsi que le rôle de l'infirmière en hygiène hospitalière
- Expliquer les causes actuelles et les conséquences des infections associées aux soins
- Localiser et classer les sites d'infections associées aux soins les plus fréquentes
- Citer les germes les plus fréquemment en cause dans les infections associées aux soins
- Expliquer et illustrer par des exemples concrets les étapes de la transmission d'une infection associée aux soins
- Expliquer clairement chacun des maillons de la chaîne de transmission et les illustrer par des exemples
- Expliquer les moyens de prévention à mettre en place sur chacun des maillons et illustrer par un exemple
- Identifier des situations qui nécessitent l'intervention du comité d'hygiène hospitalière et ou l'intervention ou l'aide de l'infirmière en hygiène hospitalière
- Expliquer les buts et les critères de choix d'une tenue professionnelle de base correcte
- Expliquer les caractéristiques des différents éléments d'une tenue professionnelle de base correcte
- Expliquer l'importance de l'hygiène des mains
- Décrire et comparer les 2 flores se trouvant sur la peau de la main
- Décrire les critères de choix pour un équipement correct favorisant l'hygiène des mains
- Expliciter les différentes méthodes utilisées pour l'hygiène des mains, leurs buts, leurs modalités pratiques
- Citer les propriétés et le principe actif des produits utilisés pour l'hygiène des mains
- Mettre en évidence et argumenter la méthode de choix actuelle pour une observance optimale de l'hygiène des mains
- Expliquer et citer les indications du port de gants
- Formuler les principes à suivre lors du port de gants à usage unique
- Identifier les moyens pour l'entretien, la désinfection de l'équipement et du matériel de soins selon le niveau de risque encouru
- Expliquer le rôle du linge, des déchets, du matériel, et de l'alimentation dans la transmission des infections
- Citer les principes à respecter dans l'unité de soins pour la conservation du linge propre, pour l'élimination du linge sale
- Appliquer les recommandations de manipulation du linge propre et sale
- Citer et expliquer les principes à respecter dans l'unité de soins pour le tri, l'élimination des déchets
- Expliquer les règles de bonnes pratiques lors du service repas dans les unités de soins
- Citer et expliquer les différentes précautions générales
- Expliquer ce qu'est un accident d'exposition au sang et la conduite chronologique à tenir
- Identifier les situations pour lesquelles des mesures de protection pourraient être requises et les citer
- Identifier des situations qui nécessitent l'intervention du comité d'hygiène hospitalière et ou l'intervention ou l'aide de l'infirmière en hygiène hospitalière
- Evaluer et justifier l'opportunité du port de gants ainsi que leurs qualités lors de différentes situations de soins
- Identifier les situations pour lesquelles des mesures de protection pourraient être requises et les citer
- Appliquer correctement les procédures d'hygiène des mains : lavage hygiénique, désinfection hydro alcoolique, mise en place et retrait des gants non stériles.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### INTRODUCTION

- o Notions générales
- o Hygiène hospitalière : définition, représentation, structure à l'hôpital et en Belgique, le comité d'hygiène hospitalière
- o Infections nosocomiales et associées aux soins : définition, fréquence et sites, facteurs de risque, causes, conséquences
- o Transmission de l'infection associée aux soins : chaîne épidémiologique

##### PREVENTION DES INFECTIONS

- o Hygiène des personnes
- o Tenue du soignant : tenue de base
- Hygiène des mains (HM) : flores, concept HM, principes - caractéristiques HM et procédure : mesures préalable lavage hygiénique des mains
- Désinfection hygiénique des mains, le port de gants, l'équipement pour l'hygiène des mains, tableaux synthèse
- Précautions générales : accidents d'exposition au sang
- o Hygiène de l'environnement et hôtelière : définitions, entretien surfaces et équipement : but, principes généraux ; entretien, désinfection du matériel, Hygiène du linge :
- o Le circuit du linge propre et sale + recommandations générales, règles à respecter dans unité
- o Les déchets : classification - tri / collecte + recommandations générales
- o Hygiène de l'alimentation : circuit alimentation : Distribution / Vaisselle / Circuit déchets repas, Principes service repas

#### Démarches d'apprentissage

Exposés

méthode interactive

#### Dispositifs d'aide à la réussite

#### Sources et références

- Recommandations Conseil Supérieur de la Santé Belgique
- Site ABIHH
- Revue Noso-info
- SF2H

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur Connect ED

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

L'évaluation de l'UE 112A Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle se fera par un examen écrit au Q2.

L'examen est sur 10 points.

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour la session de septembre

Elles sont communiquées lors du cours et disponibles sur Connect ED.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Manutention et ergonomie			
Ancien Code	21_PAIR1B12B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI1122		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nadia LANGSBERG</b> ( <a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a> ) Emilie VANDENBUSSCHE ( <a href="mailto:emilie.vandenbussche@helha.be">emilie.vandenbussche@helha.be</a> ) Marie-Line DERONNE ( <a href="mailto:marie-line.deronne@helha.be">marie-line.deronne@helha.be</a> ) Nadia LANGSBERG ( <a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a> ) Mathilde SAMAILLIE ( <a href="mailto:mathilde.samaille@helha.be">mathilde.samaille@helha.be</a> ) Jérôme WAGON ( <a href="mailto:jerome.wagon@helha.be">jerome.wagon@helha.be</a> ) Vincent VERDUYN ( <a href="mailto:vincent.verduyn@helha.be">vincent.verduyn@helha.be</a> ) Ophélie VERSPEEK ( <a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a> ) Natacha DEFIVES ( <a href="mailto:natacha.defives@helha.be">natacha.defives@helha.be</a> ) Valérie DERAEDT ( <a href="mailto:valerie.deraedt@helha.be">valerie.deraedt@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

#### Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 112 : Sécurité du client et du soignant

Le cours d'ergonomie et manutention vise à assurer sécurité et confort du client et du soignant lors des différentes mobilisations et lors des soins dans le cadre de situations simples et courantes. Il permet de prévenir les maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques en particulier) et les accidents de travail. Il s'agit de prévention primaire

Le cours est basé sur 2 méthodes auxquelles les enseignants ont été formés :

- les principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires de l'ASSTSAS ainsi que les formations diverses en Belgique (Ergoteam, Manugeste)
- Méthode de manutention de Paul Dotte

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

#### Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

##### Compétence de fin de formation

#### Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 112

1.C.6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

### **Acquis d'apprentissage l'activité**

Dans le cadre d'un soin donné

- Analyser les capacités de collaboration sur le plan moteur et intellectuel d'un client
- Analyser l'environnement et les ressources disponibles
- Choisir la technique appropriée
- Adapter l'environnement
- Appliquer les principes d'ergonomie lors de la mobilisation d'un client
- Utiliser le matériel à disposition
- Informer le client et l'aidant de la collaboration attendue
- Formuler des directives claires et succinctes en vue d'obtenir la collaboration du client et de l'aidant
- Installer correctement le client au lit ou au fauteuil

Objectifs

- Citer les facteurs de risque pour les troubles musculo-squelettiques
- Expliquer et justifier les principes de base d'ergonomie

Objectifs

- Citer les facteurs de risque pour les troubles musculo-squelettiques
- Expliquer et justifier les principes de base d'ergonomie

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

#### **Ergonomie : 4h**

- Anatomie et physiologie Pathologie
- Biomécanique du corps
- Gestes et postures
- Environnement de travail

#### **Manutention : 14h**

- Manœuvres au lit
- Manœuvres au fauteuil
- Transfert
- Aide à la marche
- Matériel d'aide (palan, chaise roulante, bâche de transfert, ...)
- Installation dans et hors du lit

### **Démarches d'apprentissage**

Démonstration et exercices

Exercices personnels

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exercices sur base de cas pratiques en vue de la préparation à l'examen pratique.

### **Sources et références**

Voir bibliographie dans le syllabus et centre de documentation

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus  
Power point  
Vidéos

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la compose  
Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'UE 112B Manutention et ergonomie se fera par un examen pratique en salle de technique au Q2. Les modalités sont détaillées dans l'annexe à la fiche ECTS de l'activité d'apprentissage disponible sur ConnectED. L'examen est sur 10 points.

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour la session de septembre.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins de premiers secours			
Ancien Code	21_PAIR1B12C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI1123		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Emilie VANDENBUSSCHE</b> (emilie.vandenbussche@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

#### Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 112: Sécurité du client et du soignant

Les soins de premier secours sont mis en œuvre dans diverses situations d'urgence de la vie quotidienne, aussi bien sur la voie publique qu'en stage.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

- 4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- 4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 112

- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

#### Acquis d'apprentissage l'activité

Dans diverses situations d'urgence de la vie quotidienne, aussi bien sur la voie publique qu'en stage

- observer
- analyser (réfléchir) la situation
- agir en posant les gestes nécessaires de façon efficace et sécuritaire
- entrer en relation avec la victime
- surveiller la victime en attendant les secours
- lancer l'appel 112, selon la procédure

#### Objectifs

- Donner les premiers soins à une victime présentant une plaie, une brûlure, une hémorragie, un traumatisme de l'appareil locomoteur, un arrêt cardio-respiratoire, un malaise, une intoxication, une perte de connaissance, une obstruction des voies respiratoires, une douleur thoracique, un traumatisme cranien, AVC
- Réaliser :
  - une réanimation cardio-pulmonaire adulte – (enfant) avec ou sans défibrillation,
  - une désobstruction adulte – (enfant)
  - une position latérale de sécurité
  - un dégagement d'urgence,
  - un bandage compressif,
  - un emballage,
  - une stabilisation de la tête,
  - un appel 112

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Introduction

Evacuation d'urgence et approche d'une victime consciente et inconsciente

RCP et DEA

Malaises

Désobstruction

Hémorragies et plaies

Brûlures

Intoxication

Boîte de secours

Traumatisme crânien

Fractures

Lésions musculaires et articulaires

Douleurs thoraciques

AVC

#### Démarches d'apprentissage

##### Le cours est essentiellement basé

- d'une part sur des mises en situation mettant en action les étudiants dans les rôles de victime, de témoin ou d'intervenant
- d'autre part sur l'apprentissage de techniques

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Dernière séance de cours

Exercices de synthèse et préparation à l'examen

#### Sources et références

Livret « BEPS » de la Croix Rouge de Belgique

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Voir livret de la Croix Rouge de Belgique

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'UE 112C « Soins de premiers secours » se fera par examen écrit lors de la 2<sup>me</sup> période d'évaluation, portant sur toute la matière vue au cours.

L'examen est sur 10 points.

Les modalités de l'évaluation sont disponibles sur ConnectED.

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour la session de septembre.

L'examen écrit sera sur 40 points ramenés à 10 points sur le relevé de notes de l'étudiant. Ces 40 points se subdivisent de la façon suivante :

- Une question sur 20 points portant sur l'une des 5 techniques suivantes : \* l'approche de la victime adulte inconsciente qui respire (sans témoin) \* l'approche de la victime adulte inconsciente qui ne respire pas ou qui ne respire pas normalement (avec témoin + DEA)
  - \* l'approche de la victime adulte avec obstruction sévère des voies respiratoires, consciente au départ (obstruction sévère : la victime ne sait plus ni parler, ni respirer, ni tousser (toux inefficace)) sans témoin, puis sombre dans l'inconscience \* l'approche du bébé (< 1 an) inconscient qui ne respire pas (sans témoin) \* l'approche de l'enfant (> 1an) inconscient qui ne respire pas (sans témoin)
- Un tableau avec les différentes étapes d'une de ces techniques est proposé mais avec des étapes manquantes, à compléter selon une liste proposée d'étapes. Toutes les cases doivent être complétées en proposant le schéma d'approche le plus pertinent. (Si une seule erreur dans le tableau, la note zéro sera attribuée à la question)
- Des questions de type QCM et/ou Vrai ou faux avec nécessité de justification (1 point /bonne réponse avec justification correcte)
- Une question portant sur une situation concrète à analyser selon les 4 règles essentielles d'intervention.
- Des questions ouvertes portant sur la matière du cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).